

## RENDEZ-VOUS

Directement sur place



## ACTEURS

Concours 2010  
Réalisation 2012-2015  
Maître de l'ouvrage Commune de Meyrin  
Architecte Aeby Perneger & Associés SA  
Direction des travaux ACAU Atelier Coopératif d'Architecture et d'Urbanisme  
Ingénieur civil Thomas Jundt Ingénieurs Civils  
Ingénieur CVSE Tecnoservice Engineering SA  
Géomètre Heimberg & Cie SA  
Acousticien Architecture & Acoustique SA  
Physique du bâtiment ESTIA SA  
Ingénieur façades Emmer Pfenninger Partner AG  
Ingénieur AEAI Protectas SA / Dinges Consulting SA  
Ingénieur environnement Ecoservices SA  
Architecte paysagiste Profil Paysage Architectes-Paysagistes

Programme Ecole des Boudines, Rénovation complète et nouveau bâtiment parasolaire

Surface terrain 7'400 m<sup>2</sup>  
SBP rénovation 6'803 m<sup>2</sup>  
Cube SIA rénovation 30'236 m<sup>3</sup>  
SBP parasolaire 902 m<sup>2</sup>  
Cube SIA parasolaire 4'194 m<sup>3</sup>

Organisation:  
Groupe Professionnel Architecture  
29.05.2015\_dc

## ADRESSE

Rue des Boudines, 10  
1217 Meyrin



# sia

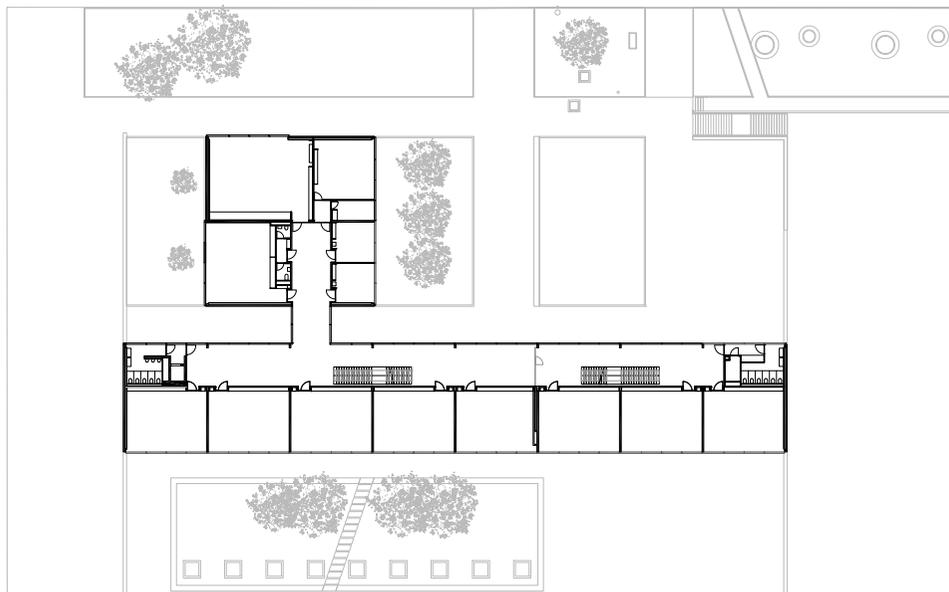
SECTION GENEVE  
VISITE ARCHITECTURALE

INVITATION AUX ARCHITECTES ET  
INGENIEURS DE LA SIA GENEVOISE  
ET SIA VAUDOISE



JEUDI 4 Juin 2015  
à 12h15

Rénovation et extension de l'école des Boudines  
Aeby Perneger & Associés SA



L'école des Boudines des architectes Addor, Gaillard, Malnati et Payot occupe une place importante dans le patrimoine bâti genevois du 20ème siècle. Cette oeuvre des années 1962-64 a été conçue simultanément à la réalisation de la cité satellite de Meyrin.

Elle constitue, avec la première phase de la cité satellite, réalisée dès 1960 par Addor et Payot, un ensemble remarquable aujourd'hui protégé par un plan de site intitulé « Meyrin-Parc ».

Cette architecture limpide et élégante, résulte de choix d'implantation, de distribution et de construction simples et cohérents dans le contexte du début des années 60.

L'intelligence de ces décisions lui ont permis de traverser les années sans grands dommages et de conserver une grande pertinence dans son rapport au contexte naturel et bâti. Il s'agit aujourd'hui de permettre à cet édifice public de retrouver une cohérence avec son contexte économique et social, celui des années 2010. L'architecture des années 60 à Genève, et plus particulièrement celle que nous devons à George Addor, se caractérise par une radicalité inégalée dans la région.

Elle témoigne d'une forme de foi dans l'avenir et de courage décomplexé qui sont probablement la marque de cette époque d'optimisme et de conquête pour les économies occidentales. Avec le recul, ce qui frappe dans la production de Georges Addor et de ses complices, c'est une sensibilité au contexte, un refus de toute ostentation et un recours pertinent et mesuré aux innovations technologiques disponibles.

Cette production architecturale, ambitieuse et raisonnée, trouve aujourd'hui à nos yeux un intérêt tout particulier dans la période de doute que traverse l'architecture contemporaine et c'est donc tout naturellement que nous avons choisi de nous mettre à son service le temps de la rénovation de l'école des Boudines.

Comment rénover un édifice public exceptionnel des années 60 dans le respect des lois et normes de construction du début du XXIème siècle? A priori, il s'agit de concilier deux problématiques indépendantes et souvent opposées, celle de la conservation de la valeur patrimoniale de l'objet et celle de sa mise en conformité avec les règlements de constructions actuels.

Nous pensons que notre travail consiste à trouver l'équilibre entre une approche purement patrimoniale, qui dans l'idéal célébrerait l'architecture existante en la conservant ou reproduisant à l'identique, et une approche responsable des questions règlementaires et énergétiques mais aussi d'évolution des usages, qui dans une recherche d'efficacité tendrait à modifier fondamentalement l'image intérieure et extérieure du bâtiment.

Nous avons considéré ce travail, rénovation et agrandissement, comme un tout cohérent que nous avons abordé avec une stratégie de projet très similaire à celles mises en place pour l'élaboration de projets de constructions neuves. Les problématiques d'insertion dans un contexte naturel et bâti, de définition typologique et de réflexion constructive étant traitées de front, sans hiérarchie préétablie, à la recherche d'une forme d'équilibre.

